

# Catalogue des aptitudes partielles 931-PAB Top

B = Basic  
A = Advanced  
T = Top  
U = Upgrade

Tax = niveau de  
taxonomie

F = Plan de formation  
I = Instruction  
C = Communication  
Q = Qualification

Nr.	Titre de l'aptitude partielle	Descriptif de l'aptitude partielle	Niveau de module CYP	Tax	Base	
					SEFRI	ASB
3	Rôle et mission du formateur de pratique	Je suis en mesure d'expliquer mon rôle, ma mission, mes domaines de responsabilité et d'énumérer les principaux interlocuteurs impliqués dans la formation des apprenants. Je suis ainsi en mesure d'épauler les personnes en formation et de répondre à leurs questions.	B, A, T	C3	1.1	
20	Orientation professionnelle	Je suis en mesure d'expliquer le processus de l'orientation professionnelle ainsi que l'offre, les possibilités et plates-formes d'information des centres d'orientation professionnelle impliqués.	T	C2	3.1, 4.1	
21	Recrutement	Je suis en mesure d'analyser les dossiers de candidature des élèves et de recruter les futures personnes en formation conformément aux exigences de l'entreprise et de la profession en m'appuyant sur différents instruments / canaux. Je sais suivre les évolutions sur le marché des postes d'apprentissage et, en prenant des mesures appropriées, réagir suffisamment tôt aux nouvelles tendances.	T	C5	3.1, 4.2	
22	Exigences légales	Je sais expliquer les exigences légales en termes d'embauche de personnes en formation, je peux consulter les informations essentielles sur les conditions-cadres pour la conclusion du contrat d'apprentissage, la période d'essai, le raccourcissement / la prolongation de la durée de l'apprentissage, etc., et je peux énumérer les droits et les devoirs des parties impliquées durant toute la période d'apprentissage.	T	C2	4.1	
23	Planification de la formation en entreprise	Je suis en mesure de planifier l'apprentissage en entreprise de la personne en formation en termes de calendrier et de contenus en concertation avec les autres lieux de formation. Je peux ainsi garantir que les exigences des documents de base prescrits (dossier de formation et des prestations DFP et programme-cadre d'enseignement BEM) reposant sur les plans et ordonnances de formation correspondants sont mises en œuvre / respectées dans les conditions d'exploitation.	T	C3	2.1	